



# **Plan énergie et climat communal**

## **PECC**

### **Mandat d'accompagnement**

#### **Offre**

STRATEGOS SA

RUE MARTEREY 1-3

CH - 1005 LAUSANNE

T +41(0)21 623 91 11

[strategos.ch](http://strategos.ch)

[strategos@strategos.ch](mailto:strategos@strategos.ch)

## 1. Contexte

Le dérèglement climatique se fait de plus en plus ressentir à l'échelle locale que soit par des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes, des enjeux liés à l'eau potable ou encore des canicules ayant un impact sur la santé de la population.

Afin d'assurer le bien-être et un environnement vivable pour ses citoyen.ne.s, les communes ont un rôle majeur à jouer pour répondre aux défis énergétiques et climatiques. Elles sont des acteurs centraux pour atteindre des objectifs climatiques et de durabilité.

De nombreuses communes s'engagent d'ores et déjà, notamment à travers leur programme politique, pour favoriser l'atténuation et l'adaptation au changement climatique tout en impliquant leur population, en communiquant sur leurs projets et en servant d'exemple.

Afin d'être prêt pour les défis futurs et de soutenir les communes dans leurs efforts, le canton de Vaud, en s'appuyant sur la loi vaudoise sur l'énergie et sur le plan climat vaudois, a développé un outil, le plan énergie et climat communal (PECC) adapté à la réalité et aux ressources des communes. Le canton propose un accompagnement technique et financier facilitant l'élaboration et le suivi d'une politique énergétique et climatique transversale.

Le Canton encourage pour cela, les communes ou groupements de commune, à avoir recours à des spécialistes externes pour soutenir l'élaboration et le suivi de leur PECC. Il propose une subvention qui s'échelonne sur 4 ans et qui couvre jusqu'à 50% des coûts d'un tel mandat avec un plafond de 12'500.- par commune pour les 4 ans.

Un PECC comporte les étapes suivantes :

- Etablir un état des lieux (profil énergétique et climatique-des outils et données sont mis à disposition par le Canton)
- Définir une vision politique à l'horizon 2050 et des objectifs à l'horizon 2030
- Etablir un plan d'action sur trois ans, de minimum 10 actions, composé de trois blocs (une liste d'exemple est fournie par le Canton) :
  1. Minimum 4 projets du bloc Transversal, dont une action obligatoire visant à favoriser la participation et l'engagement de la population (notamment dans la conception du plan d'action)
  2. Minimum 3 projets du bloc Energie et mobilité, dont une action obligatoire visant à planifier l'approvisionnement en énergie du territoire communal
  3. Minimum 3 projets du bloc Adaptation aux changements climatiques, dont une action obligatoire visant à renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques
- Définir la gouvernance et mettre en place un suivi de la mise en œuvre
- Assurer la communication au sujet du PECC

Le PECC peut également préparer le terrain à une certification Cité de l'Energie ultérieure.

## 2. Mandat d'accompagnement

Le développement et la mise en œuvre cohérente, efficace et durable d'un PECC nécessite une **approche transversale** favorisant les synergies et évitant les fonctionnements « en silo ».

Dans ce domaine, Strategos dispose de nombreux atouts pour soutenir les communes, notamment en matière :

- de compétences stratégiques et de gestion de projets (développement de la vision, des objectifs, des projets et indicateurs de suivi, de tableau de bord simples de suivi) ;
- de connaissances des politiques publiques et du fonctionnement des communes (programme de législature, cadre légal cantonal et fédéral, politiques cantonales et demandes de subvention)
- de gouvernance, de démarches participatives et de communication (implication des citoyens et des entreprises, partenariats dans la mise en œuvre de projets)
- de développement durable (mise en œuvre de l'agenda 2030, développement de projets durables- consommation, manifestations, biodiversité, énergie, mise en œuvre de systèmes de gestion durables).

Le bureau Strategos, en la personne de sa conseillère Nathalie Rizzotti, met ses compétences à disposition dans le cadre d'un mandat d'accompagnement répondant tant aux besoins et aux spécificités des communes qu'au cadre défini au niveau cantonal.

## 3. Missions et objectifs

Les objectifs de ce mandat sont :

- Soutenir la Municipalité dans l'élaboration du Plan énergie et climat communal (PECC)
- Soutenir le suivi de la mise en œuvre
- Conseiller la Municipalité sur les actions et les études à réaliser
- Identifier et faciliter les collaborations et synergies possibles
- Participer à l'élaboration de la communication
- Contribuer à impliquer la population dans l'élaboration et la mise en œuvre du PECC

## 4. Planification indicative, tâches, livrables et ressources

Le mandat s'échelonne sur 4 ans. La première année permet de développer le plan action et les trois années suivantes permettent de suivre sa mise en œuvre.

Le tableau suivant comprend les activités comprises dans le forfait et soutenues par un subventionnement cantonal.

Mois	Activité	Livrable	Ressources (% estimatif)
Mois 1	<b>Réaliser et rédiger l'état des lieux</b> et son analyse, sur la base des données issues des outils cantonaux et des informations fournies par la Commune	<b>Etat des lieux :</b> Démarches existantes et actions en cours Bilan énergétique Bilan carbone simplifié Enjeux d'adaptation par région	13,6%
Mois 2	Guider la Municipalité dans la <b>définition d'une vision et la fixation d'objectifs</b> pour les trois blocs du plan climat.	<b>Vision et objectifs définis</b> Intégration et coordination avec les politiques (programme de législature) et projets existants	9%
Mois 3	<b>Assurer la participation de la population</b> dans le développement du plan d'action (sur la base du catalogue proposé par le Canton)	<b>Conseils à la commune</b> Proposition d'actions et conseils pour les actions de communication	9%
	<b>Identifier et prioriser, avec les dicastères en charge ou le groupe de suivi</b> du PECC, les actions les plus pertinentes pour la Commune	<b>Séance de travail</b> Identification des fiches à retenir pour le plan d'action  Les ressources disponibles de la commune seront également évaluées afin de définir un plan d'action réalisable.	9%
Mois 4	Proposer un <b>plan d'actions</b> à la Municipalité.  Le plan d'action et la gestion par projet doit favoriser une approche transversale.	<b>Plan d'action</b> Définition des actions à mener (description, résultats attendus, calendrier et budget)	10%
	<b>Identifier les partenaires permettant de faciliter</b> la mise en œuvre des actions définies.	<b>Identification des parties prenantes</b>	4.5%
Mois 5	<b>Identifier les ressources</b> à disposition (en particulier les subventions) et appuyer administrativement la	<b>Information sur les subventionnements possibles et sur les procédures à suivre</b>	9%

	Commune dans ses demandes		
Mois 6	Finaliser la rédaction du PECC (selon le modèle proposé par le Canton)	<b>PECC finalisé</b>  <b>Tableau de bord</b> permettant à la commune de réaliser un suivi des projets	9%
2x par an (3 ans)	Participer au suivi de la mise en œuvre des actions définies dans le PECC (reporting, évaluation et ajustements des actions, etc.)	<b>Séance de travail (1x/an)</b> Point de situation, conseils concernant la mise en œuvre, suites à donner, PV décisionnel  <b>Bilan annuel (1x/an)</b> Évaluation de la mise en œuvre et mise à jour du tableau de suivi	27%

### Tâches proposées non comprises dans le forfait :

Les PECC sont également une opportunité pour mener une réflexion plus large sur la cohérence des projets de la commune, sa communication envers ses citoyen.e.s et sur l'efficacité de sa gestion et des services rendus.

Strategos propose également un.e :

- Accompagnement de la commune dans une réflexion plus large de gestion par projet afin d'intégrer de manière optimale le plan d'action des PECC dans son programme de législature (transversalité/dicastère)
- Réflexion sur la **gouvernance des PECC** et propositions d'amélioration de la gouvernance en général (organigramme, répartition des tâches, intégration des thématiques)
- Soutien à la mise en place d'une **gestion intégrée** (qualité) permettant une gestion exemplaire (ISO) et durable
- Formation en **gestion de projets et par processus** pour la Municipalité et les employés communaux favorisant la mise en œuvre des PECC
- Réflexion et mise en place d'un **plan de communication** intégrant les actions PECC

Ces prestations peuvent être évaluées et proposées au cas par cas sur demande de la commune.

## 5. Honoraires et conditions annexes

### a. Estimation des jours de travail et honoraires

Cette offre peut être adaptée en fonction des besoins effectifs de la commune concernée.

**L'offre de base est délivrée sur la base d'un forfait de CHF 24'000.- TTC**

Ce montant est un forfait pour les petites et moyennes communes. Il sera réévalué pour des communes de grande taille.

**50% de ces coûts peuvent être couverts par la subvention du Canton.**

Les tâches supplémentaires sont délivrées sur demande selon un taux horaire fixe ou sur base forfaitaire selon la demande.

Les honoraires sont facturés mensuellement, sur présentation d'un décompte.

**b. Frais**

Les frais de déplacement sont inclus dans les honoraires.

Les frais exceptionnels éventuels (location de salles par exemple), liés à des contraintes non connues, et engagés à la demande expresse du mandant, seront facturés au prix coûtant sur présentation de justificatifs.

**c. Confidentialité**

Strategos SA s'engage à garantir la confidentialité absolue sur toutes les informations non publiques dont ils auront connaissance au cours du mandat.

**6. Collaboratrice en charge des PECC**

**Nathalie Rizzotti**

Considérant les organisations comme des systèmes organiques en constante évolution dont il faut prendre soin, je me suis toujours passionnée pour leur durabilité, leur cohérence, leur qualité et la satisfaction client/bénéficiaire.

Après une formation en biologie et un Master en ingénierie et management en environnement, avec une spécialisation en politiques publiques, j'ai complété mon cursus au cours de mon parcours professionnel, en management, en manager qualité (certification ISO 9001,14001, Entreprise citoyenne), en gestion de projets (chef de projets IPMA), en communication et en gestion de conflits.

J'ai toujours travaillé dans des thématiques en lien au développement durable et aux politiques publiques, pour des institutions publiques et parapubliques du niveau fédéral (Confédération) au niveau local (cantonal, régional, communal) avec des enjeux financiers et politiques importants.

Riche de deux décennies d'expérience, j'en ai passé 14 dans le management à contribuer à développer des partenariats, des processus et des projets cohérents, efficaces et efficients. J'ai également exercé la fonction de directrice générale au sein d'une association parapublique que j'ai su redynamiser avec succès, notamment en restructurant sa gouvernance tant financière qu'institutionnelle.

J'aide les organisations à mettre en place des processus de qualité, à structurer et évaluer leurs projets et stratégies et à développer des actions en cohérences avec leur mission avec une approche participative.

<https://strategos.ch/partenaires/nathalie-rizzotti/>

**Equipe Strategos :**

En fonction des besoins, d'autres personnes du bureau Strategos peuvent intervenir.

<https://strategos.ch/equipe/>

## 7. Quelques exemples de projets réalisés

**Parc naturel régional du Trient** : développement du programme du Parc et plan d'action pour la demande de subventionnement fédérale basée sur un processus participatif. Rédaction des statuts et du plan de communication avec 7 communes.

**Parc naturel régional Jura vaudois** : Travail de coordination avec 30 communes. Développement de la stratégie développement durable et du programme de projets et plan d'action à 4 ans (énergie, biodiversité, mobilité, actions citoyennes) avec les communes et partenaires. Suivi de la mise en œuvre. Relation avec le canton et reporting pour les subventions.

**Département Fédéral des Affaires Etrangères, Direction politique, Division sécurité Humaine** : Mise en place de la stratégie et pilotage des projets (gestion de conflits ; gouvernance des ressources naturelles)

**Programme Global Eau, DDC** : Suivi de l'Agenda 2030 pour le développement durable (thématique de l'eau), coordination avec les autres Offices et thématiques de l'agenda 2030. Participation au développement et planification de la stratégie 2017-2020 du programme ycl. Financière.

**EPFL, Chaire de l'UNESCO « technologies pour un développement durable »** : Développement d'une stratégie et de nouvelles activités pour la Chaire. Développement du module gestion de projets et chargée de cours au sein de la formation en gestion de projets

**Institut de l'Energie et de l'environnement de l'organisation internationale de la francophonie OIF- « Gestion des forêts et économie verte »** : Leader du chapitre gouvernance locale des ressources naturelles ; Membre du groupe pour la rédaction du message politique.

**Convention Ramsar, Gland** : Recommandations stratégiques pour l'orientation durable du programme auprès du Secrétaire Général et des bailleurs de Fonds (développement de nouvelles activités en lien à l'économie durable, notamment avec la société civile). Travail en communication ; réalisation de produits spécifiques, ex : film de promotion, campagnes thématiques, matériel éducatif.

**Canton de Genève, Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture, Service de Renaturation des cours d'eau** : Participation au développement et mise en œuvre du programme de renaturation des cours d'eau défense des projets devant les commissions politiques. Collaboration avec les communes et intégration des communes concernées dans les projets. Communication et sensibilisation du grand public.

